

Maire Francis St-Pierre

Conseillers

Poste n° 1 Claire Lepage  
 Poste n° 2 Éric Poirier  
 Poste n° 3 Roland Pelletier  
 Poste n° 4 André Lévesque  
 Poste n° 5 Carole N. Côté  
 Poste n° 6 Francis Rodrigue

BUREAU MUNICIPAL	723-2816
INCENDIE	911
CENTRE COMMUNAUTAIRE	723-1747
SERVICE DES LOISIRS	725-5389
SALLE POLYVALENTE	724-0900
BIBLIOTHÈQUE	723-1747
TÉLÉCOPIEUR	723-0436
<b>SITE WEB <a href="http://www.stanaclet.qc.ca">www.stanaclet.qc.ca</a></b>	

- Éditorial
- Les séances du Conseil
- Avis publics
- Rôle triennal
- Avis municipaux
- Horaire des collectes
- Services municipaux
- Rebutis monstres
- Chroniques
- Maisons fleuries
- Services à votre disposition
- Organismes
- Loisirs et culture
- Inscription au colloque

## ÉDITORIAL

### 30 ans pour notre bibliothèque

L'année 2012 souligne les 30 ans de notre bibliothèque municipale. Au cours de ces trente années, la bibliothèque a subi des transformations. Tout d'abord, changement de local suite à l'achat de l'édifice municipal actuel, la bibliothèque est déménagée dans l'ancienne salle du Conseil. Au début des années 2000, il y a eu l'entente en loisirs avec Rimouski, entente qui permet aux citoyens de St-Anaclet d'avoir accès aux services des loisirs et culture de la Ville de Rimouski, aux mêmes coûts que pour les résidents de Rimouski. Cette entente a mis fin à l'adhésion de St-Anaclet au centre régional qui permettait l'approvisionnement et le renouvellement en livres. Cette nouvelle façon de fonctionner à amener de l'incertitude : a-t-on encore besoin d'un tel service, étant donné que nous avons accès aux services de la bibliothèque Lisette Morin de Rimouski.

Ce qui m'amène à vous parler de ce qui a été et est toujours le secret de la réussite et du rayonnement de la bibliothèque « Au rendez-vous de l'imaginaire » : l'implication de ces nombreux bénévoles qui ont permis la naissance et la survie de la bibliothèque malgré tous ces changements énumérés plus haut.

Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, MERCI pour votre belle implication qui permet aux Anacloises et Anaclois d'avoir accès à une bibliothèque près de chez eux. Une municipalité sans culture est une municipalité sans âme.

Francis St-Pierre, maire

## LES SÉANCES DU CONSEIL EN RÉSUMÉ

Voici les résolutions adoptées lors de la séance du 4 septembre 2012

Avis de motion a été donné relativement à l'adoption d'un règlement d'un Code d'éthique des employés municipaux.

Les élus municipaux ont autorisé l'envoi d'un constat d'infraction pour le 329, Rang 4 Ouest (Rés. 2012-09-121)

Les élus municipaux acceptent de renouveler l'entente en loisirs avec la Ville de Rimouski (Rés. 2012-09-122)

Les élus municipaux acceptent la demande de dérogation mineure du 112, Rang 4 Est (Rés. 2012-09-123)

## AVIS PUBLICS

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard

Aux contribuables de la susdite municipalité

### AVIS PUBLIC

est par les présentes donné par le soussigné, Alain Lapierre, directeur général/secrétaire-trésorier,

**Dépôt du rôle triennal de l'évaluation foncière et du rôle triennal de valeur locative de la municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard pour les années 2013, 2014 et 2015.**

#### RÔLE TRIENNAL 1<sup>re</sup> ANNÉE

#### QUE

Le rôle triennal de l'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard pour les années 2013, 2014 et 2015 a été déposé au bureau du soussigné au 318, rue Principale Ouest à Saint-Anaclet le 13 septembre 2012.

Toute personne peut consulter, durant les heures d'ouverture des bureaux de la municipalité ledit rôle ;

Une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale, doit être déposée avant le 1<sup>er</sup> mai 2013;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagné du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 5-97, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 5-97 sont disponibles au bureau de la MRC de Rimouski-Neigette au 20, rue Évêché Ouest, suite 200, Rimouski G5L 4H4;

Le dépôt de la demande est effectué par la remise de la formule mentionnée dûment remplie ou par son envoi par courrier recommandé à la MRC Rimouski-Neigette à l'attention de la secrétaire-trésorière, madame Louise Audet;

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise de la formule dûment remplie, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

**DONNÉ À SAINT-ANACLET-DE-LESSARD, ce 1<sup>er</sup> jour d'octobre 2012.**

Alain Lapierre, directeur général/secrétaire-trésorier

Veillez noter que le rôle d'évaluation qui a été déposé cette année est une reconduction de celui que nous avons déjà. Ceci implique que la valeur de vos propriétés demeure la même que 2012 et ce pour les trois prochaines années.

## AVIS MUNICIPAUX

Il est à noter que les procès-verbaux des séances du Conseil municipal sont disponibles au bureau municipal aux jours et aux heures d'accueil. Ils sont aussi publiés sur notre site internet. De plus, vous êtes cordialement invités à assister aux séances du Conseil.

**Elles se tiennent habituellement le premier lundi de chaque mois à 20 heures à la salle du Conseil au 318, rue Principale Ouest. La prochaine séance publique se tiendra le lundi 1<sup>er</sup> octobre 2012.**

**Voici les dates des prochaines séances ordinaire du Conseil pour l'année 2012 : 5 novembre, 3 décembre.**

**Responsable de la rédaction :** Myriam Langlois  
**Responsable de la mise en page :** Richard Ruest  
**Impression :** Impressions L P Inc.  
**Prochaine parution :** novembre 2012  
**Tombée des articles :** 20 octobre 2012  
**Courriel :** [municipalite@stanaclet.qc.ca](mailto:municipalite@stanaclet.qc.ca)  
**Site web :** [www.stanaclet.qc.ca](http://www.stanaclet.qc.ca)

### Disponibilité de l'inspectrice en bâtiment

L'inspectrice en bâtiment est disponible pour vous rencontrer du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Il est préférable de prendre un rendez-vous par téléphone.

### INSCRIPTION

Nous avons inséré dans notre Journal un formulaire d'inscription pour le colloque municipal qui se tiendra le 27 octobre prochain. Nous vous invitons à vous inscrire d'ici le 19 octobre prochain. Vous pouvez venir porter le formulaire au bureau, le poster ou nous le retourner par courriel (vous pouvez aussi nous faire parvenir un courriel indiquant vos coordonnées, et ce sans vous servir du formulaire).

Merci de votre participation.

### COMPTES DE TAXES

#### LES MODALITÉS DE PAIEMENTS

**-Chèques postdatés**

**-Au comptoir du bureau municipal**

Vous pouvez acquitter votre compte de taxes au comptoir du bureau municipal et ce, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Les paiements doivent être faits en argent comptant ou en chèque. **Nous n'avons plus le service Interac.**

**-Accès-D Internet**

Pour le numéro de référence, vous entrez le numéro de matricule qui apparaît sur votre compte de taxes.

**-À la caisse : au guichet automatique ou au comptoir**

Apportez le coupon détachable et joignez-le à votre paiement.

### VOUS DÉSIREZ RENCONTRER LE MAIRE ?

Le maire Francis St-Pierre est disponible pour vous rencontrer au moment qui vous convient. Veuillez téléphoner au bureau municipal au 418 723-2816 pour prendre un rendez-vous.

### CONGÉ FÉRIÉ

Veuillez prendre note que le bureau municipal et le Centre communautaire seront fermés le lundi 8 octobre en raison de la fête de l'Action de Grâce.



### HORAIRE DES COLLECTES

#### octobre 2012

②      ①

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

#### novembre 2012

②      ①

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

## SERVICES MUNICIPAUX

### UN P'TIT PEU D'URBANISME

Une demande de dérogation mineure, c'est loin d'être pour monsieur et madame tout le monde!

Le comité consultatif d'urbanisme et moi-même tenons à mettre les citoyens au courant qu'une demande de dérogation mineure ne sert pas à régulariser nécessairement des travaux non conformes à la réglementation en vigueur. Plusieurs critères d'admissibilités doivent être respectés, entre autres, la demande doit avoir fait l'objet d'une demande de permis. Malheureusement, cet été, j'ai pu constater que plusieurs citoyens ont effectué des travaux sans autorisation, donc sans permis!

Lorsque je rencontrais ces citoyens en défaut et leurs entrepreneurs, j'ai entendu à maintes reprises cette fameuse phrase que plusieurs croyaient magique : « Nous n'avons qu'à faire une demande de dérogation mineure et tout va se régler! » Et bien, ERREUR! Sachez que la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme interdit les dérogations mineures aux dispositions des règlements de zonage et de lotissement qui ont trait à l'usage et à la densité d'occupation du sol. Ainsi, un citoyen qui ajoute un logement sans permis et que celui-ci n'est pas permis dans la zone où il se situe n'a pas d'autre option que de l'enlever. De plus, lorsque la demande porte sur des travaux en cours ou déjà exécutés les conditions sont claires et facilement vérifiables. Un permis de construction doit avoir été émis et les travaux doivent avoir été effectués de bonne foi. C'est pourquoi, tous travaux sans permis entraînent travaux illégaux et donc ne peuvent faire l'objet d'une demande de dérogation mineure.

#### **Premièrement, il faut évaluer la demande :**

La dérogation ne peut porter que sur les dispositions des règlements de zonage et de lotissement énumérées au règlement sur les dérogations mineures, autres que celles qui sont relatives à l'usage et à la densité d'occupation du sol;

La dérogation doit respecter les objectifs du plan d'urbanisme;

La dérogation ne doit pas viser un immeuble situé dans une zone où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières pour des raisons de sécurité publique.

#### **Deuxièmement, il faut s'assurer que la demande corresponde aux critères suivants :**

La dérogation doit être mineure;

L'application du règlement de zonage ou de lotissement doit causer un préjudice sérieux à la personne;

La dérogation ne doit pas porter atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leurs droits de propriété;

Lorsque la dérogation est demandée à l'égard de travaux en cours ou déjà exécutés, ils doivent avoir fait l'objet d'un permis de construction et avoir été effectués de bonne foi;

En plus de ces conditions, la procédure prévue à la loi doit bien entendu être respectée. (avis public dans le journal le Contact, payer les frais pour l'étude de la demande, etc.

Pour toutes informations à ce sujet, vous pouvez contacter Marie-Hélène Michaud au 418 723-2816.

Joyeuse Halloween à tous!

L'inspectrice en bâtiment et en environnement, Marie-Hélène Michaud.

### COLLECTE DES REBUTS MONSTRES

Notre service de ramassage des gros rebuts débutera le mardi 9 octobre. Cette collecte spéciale vous permet de vous débarrasser d'objets tels que vieux mobilier, appareil ménager, etc. qui ne peuvent être recueillis lors de la collecte normale des déchets. Afin de nous aider à assurer le bon déroulement de cette collecte, nous vous demandons de respecter les directives suivantes :



- Les rebuts doivent être obligatoirement placés en bordure de la rue. En aucun temps, les employés municipaux ne sont autorisés à se rendre sur votre terrain.
- Les résidus verts (branches, feuilles mortes et gazon) et les matériaux de construction ne sont pas ramassés.

#### **MATÉRIAUX ACCEPTÉS LORS DE LA COLLECTE**

Les meubles, les électroménagers, les matelas, les sommiers, les balançoires, les bicyclettes et les cascades.

**Les personnes désireuses de bénéficier de ce service doivent obligatoirement s'inscrire jusqu'au 5 octobre 2012 à 16 h 30 en composant le 418 723-2816 pour donner leurs coordonnées.**

La collecte **débutera dès le mardi 9 octobre à 8 heures** par le secteur Est du village, suivra ensuite le secteur Ouest et le secteur de Neigette.

## CHRONIQUES

L'ASSOCIATION DE LA PROTECTION DE  
L'ENVIRONNEMENT DU LAC À L'ANGUILLE  
INC.



**PLANTER UN ARBRE  
ET EN PRENDRE SOIN**

André Lévesque, président 418 722-9637

Des propriétaires riverains du lac à l'Anguille ont adhéré à l'entente suivante proposée par l'Apela :

« PROJET VOLONTAIRE DE RESTAURATION DE  
LA BANDE RIVERAINE AU MOYEN DE LA  
PLANTATION DE VÉGÉTAUX \*.... »

**Les objectifs de l'entente sont les suivants :**

**Contribuer** à la protection de l'environnement et à la qualité de l'eau du lac; **protéger** le patrimoine écologique et contribuer à des pratiques respectueuses de la faune, de la flore, des habitats et de la biodiversité du lac; **maintenir et augmenter** la valeur d'une propriété située dans un milieu naturel; **connaître et évaluer** l'impact sur un horizon de cinq (5) ans, de la plantation de végétaux pour contribuer à la restauration naturelle des bandes riveraines.

**Les propriétaires se sont engagés, entre autres, à :**

- **planter, protéger et entretenir** des végétaux dont les quantités et espèces sont dûment inscrites dans l'entente.

**L'Apela s'est engagé d'autre part à :**

- **fournir** des conseils techniques pour la restauration de la bande riveraine de la propriété du riverain signataire;  
- **assurer** un suivi des plantations pendant cinq (5) ans afin de connaître la contribution et l'impact de ces plantations pour la restauration d'une bande riveraine et rendre publics les résultats. \*Végétaux : plantes herbacées, arbustes et arbres\*.



**Damien Lemay et Lise Tardif; des adhérents à l'entente qui sont très enthousiastes.**

Contact page 5

**BIBLIOTHÈQUE AU RENDEZ-VOUS DE L'IMAGINAIRE**

Bonjour à vous, chers membres,

L'automne sonne à notre porte, une nouvelle fois. C'est la saison idéale pour prendre du temps pour soi, en lisant; les journées qui refroidissent et le temps plus gris nous invitent au « cocooning ». Venez donner vos idées d'**achat de volumes avant le 20 octobre**. Veuillez prendre note que de **nouveaux livres en gros caractères** arriveront le 1<sup>er</sup> octobre à la bibliothèque. Pour faciliter la lecture, ces ouvrages sont l'idéal et très d'actualité.

N'oubliez pas de vous inscrire pour le **marathon de lecture** qui aura lieu le 22 octobre (journée pédagogique). Peu importe l'âge, les **7 à 99 ans** sont les bienvenus. Nous avons besoin d'un minimum de 5 inscriptions pour que l'activité ait lieu. Les inscriptions doivent être faites avant le 19 octobre 16 h.

**Plusieurs prix sont à gagner !**

Anne Boucher, responsable de la bibliothèque.





## Un bel été chargé et fructueux pour la Corporation du patrimoine

### Travaux à la forge Saint-Laurent, formation en patrimoine

Les travaux de restauration de la forge Saint-Laurent sont presque terminés. Cet été, nous avons restauré la cheminée : installation d'une cheminée préfabriquée à l'intérieur de la cheminée de briques originale et terminaison de la cheminée extérieure en briques. Puis nous avons installé une hotte au-dessus du feu de forge et un tablier en métal pour l'entourer pour que le tout soit conforme aux normes du bâtiment et aux exigences des assurances. Enfin, nous avons fait une installation électrique pour un service de base sans chauffage. Il ne reste que des aménagements mineurs en vue de l'ouverture au public à l'été 2013. Pour préparer cette étape essentielle de notre projet, nous avons engagé une personne-ressource qui réalise un programme d'animation qui vise des clientèles diverses : tourisme régional, tourisme local, clientèle scolaire et groupes spéciaux.

La Corporation du patrimoine a été sollicitée pour donner une formation à un groupe d'étudiants en histoire de l'UQAR dans le cadre du cours de l'Université d'été en patrimoine. Le groupe est venu à la forge Saint-Laurent où nous avons présenté notre projet de restauration. Puis l'on s'est rendu au four à chaux à Neigette pour constater la mise en valeur de ce vestige. Enfin, l'on a visité la porcherie-abattoir de Pitt Fournier que son père Florian a construite en 1938 au bout du Petit rang 3. Le professeur, la chargée de projet et les étudiants de l'UQAR ont apprécié la formation et souhaité des suites.

### Premier prix du patrimoine du Bas-Saint-Laurent à la Corporation du patrimoine pour le four à chaux à Neigette

Voici des extraits du communiqué de M<sup>me</sup> Shanti Sarrazin de la MRC de Rimouski-Neigette annonçant les prix du patrimoine du Bas-Saint-Laurent.

*« Ces prix ont été mis sur pied par le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent en collaboration avec le Ministère de la Culture et les 8 MRC du territoire afin de rendre hommage à des individus, des organismes et des institutions qui se sont démarqués par leur volonté de faire revivre le patrimoine régional. Ainsi, les lauréats de la MRC sont respectivement la **Corporation du patrimoine de Saint-Anaclet-de-Lessard**, pour le projet approfondi de mise en valeur du four à chaux, et le **Cégep de Rimouski** pour sa rénovation remarquable de la bibliothèque Gilles-Vigneault.*

*Le four à chaux de Neigette fut construit vers 1860 et opéré jusqu'en 1920. En 2010, ce dernier a fait l'objet d'une expertise archéologique pour en dégager la structure et documenter sa construction et son opération. [...] Selon les archéologues, il s'agit d'un ouvrage artisanal typiquement rural, le plus volumineux répertorié à ce jour au Québec. Un panneau d'interprétation a été installé tout près, en bordure du Sentier national et de la chute Neigette.*

*Le Conseil des maires de la MRC félicite et remercie les porteurs de ces projets, de même que tous ceux qui se sont illustrés au cours de cette 8e édition des Prix du patrimoine du Bas-Saint-Laurent, pour leurs efforts à faire de notre patrimoine une fierté collective ».*

Lors d'une belle cérémonie à St-Ulric de Matane le 9 septembre dernier, nous avons reçu un trophée qui accompagne notre prix. Nous en sommes heureux et fiers!

Lucien Roy, pour la Corporation du patrimoine (patrimoine-anaclet@hotmail.com)

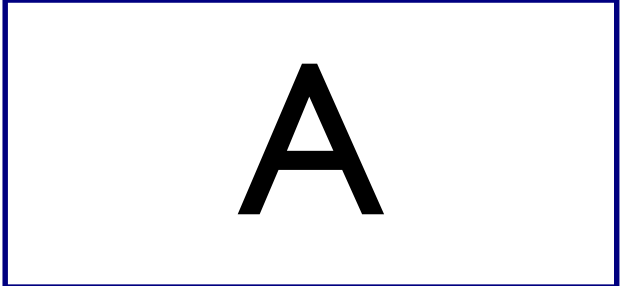
## COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

Le 11 septembre dernier, une trentaine de personnes ont participé à la soirée de remise de prix du concours Maisons fleuries. Si vous n'y étiez pas, vous pouvez voir les photos des gagnants dans ce Contact. La conférence de M. Lauzier sur la culture du bleuet en corymbe fut très intéressante et appréciée des participants. J'aimerais remercier M. Roland Pelletier pour les photos prises et que vous pouvez admirer ainsi que pour les certificats remis aux gagnants. À cette occasion, nous avons aussi dévoilé l'arbuste emblème de St-Anaclet. C'est l'amélanchier alnifolia. Un arbuste décoratif en toute saison. Le premier à fleurir au printemps, qui produit des fruits comestibles à l'automne. J'aurai l'occasion de vous en reparler dans un autre article. Je vous rappelle que nous aurons les résultats des Fleurons vers le 15 novembre prochain. Je demande aux gagnants de rapporter leur pancarte au bureau municipal dans le courant du mois d'octobre.

Martine Pinel pour le comité d'embellissement.



### Les lauréats du concours Maisons fleuries 2012



A

**Ferme** Ferme Ronier  
Propriété de Jean-Nil, Roger et Raymonde  
Fournier-309 Principale Est



B

**Marge avant réduite** Graziella Bernier et Michel Gagnon  
-210 Principale Ouest



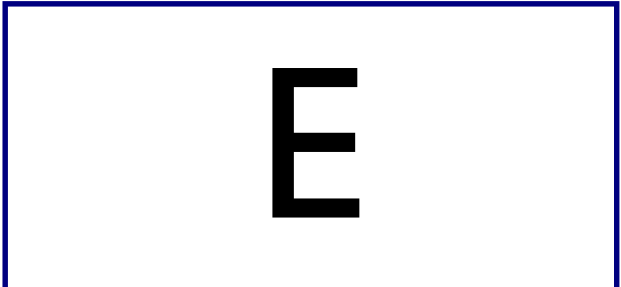
C

**Commerce** Ginette fleuriste, propriété de Ginette  
Proulx- 24 Principale Ouest



D

**Résidence village** Line Lavoie et Donald Dionne -151  
Lavoie



E

**Résidence hors village** Hélène Gagné et Réjean Pouliot  
-581 Principale Ouest



F

**Élite** Josée Dionne et Steve Couture - 447  
4<sup>e</sup> Rang Ouest

## NOUVELLES DE LA FABRIQUE

Bonne rentrée à vous tous et toutes,

C'est le 16 septembre que nous avons souligné la rentrée lors de la messe de secteur à St-Anaclet. Ce fut l'occasion de présenter les équipes de catéchètes des diverses paroisses et de souligner leur implication si importante dans la formation à la foi chrétienne, ce qui est sans l'ombre d'un doute la survie de l'Église au sens large du terme.

Au moment où vous lirez ce texte, les travaux de réfection de la brique phase deux seront probablement exécutés. Des coûts d'environ 16,000 \$ sont requis pour réparer les bris les plus graves. Depuis deux ans, votre Fabrique a dû investir plus de 40 000 \$ pour protéger l'enveloppe extérieure de l'église qui commence à prendre de l'âge. Nous comptons sur votre générosité pour permettre de conserver une bonne santé financière de votre Fabrique.

À la fin août, les revenus de la Fabrique sont de 66 744 \$ en diminution par rapport à l'an passé où nous avions 71 336 \$. Donc, nous avons une baisse de revenu de 4592 \$ après 8 mois d'opération. Côté dépenses, votre assemblée de Fabrique a encore gratté un peu plus et nos dépenses sont de 56 922 \$ présentement par rapport à 61 184 \$ l'an passé, donc une baisse de nos dépenses de 4262 \$ à date. Nous dégageons donc un léger surplus présentement, qui ne sera pas suffisant pour payer les travaux de réfection de la brique qui sont en cours.

Quelques statistiques sur nos revenus : les capitations sont en baisse de 1615 \$ par rapport à l'an passé, soit 17 630 \$ par rapport à 19 245 \$. Les dons généraux sont en baisse de 1428 \$ par rapport à l'an passé, soit de 6734 \$ par rapport à 8162 \$. Diminution également au niveau des funérailles et sépultures, ce qui est souvent une bonne nouvelle, car moins de décès dans notre communauté.

**Des activités de financement ont été annoncées récemment soit :**

**21 octobre, déjeuner-bénéfice au Centre communautaire de 8 h 30 à 12 h 30**

**4 novembre, récitals à l'église sous le thème : 4 ténors en récital d'automne.**

**Ces activités de financement sont importantes pour la santé financière de votre Fabrique. À vous d'y participer. Billets en vente au presbytère et auprès des marguilliers. Déjeuner à prix populaire, 7,50 \$ adulte, 4 \$ enfant de 5 à 12 ans et gratuit moins de 5 ans. Pour le récital, les billets seront à 15 \$ par personne.**

L'assemblée de Fabrique compte sur votre participation en grand nombre.

Salutations cordiales,



Maurice Lepage, Président  
Assemblée de Fabrique de St-Anaclet

Contact page 8

## MOT DES JARDINS DE LESSARD



Mot des Jardins de Lessard

### Départ et arrivée

C'est avec regrets que nous voyons M. Gilbert Beaulieu quitter son poste de conseiller au jardin communautaire. Nous le remercions chaleureusement de son implication. C'est entre autres grâce à lui que nous avons une si belle remise! Merci Gilbert pour ces trois années où tu as partagé ta sagesse et tes conseils avisés ! De son côté, M<sup>me</sup> Nadyne Saint-Pierre a démontré son intérêt à s'impliquer dans le comité du jardin. Nous lui souhaitons la bienvenue. Si vous désirez également vous impliquer, n'hésitez pas à nous en faire part!

### Enseigne

L'enseigne du jardin a été livrée à la Municipalité au mois de septembre. C'est M. Oliver Gillet, artisan-ébéniste à Saint-Donat qui l'a réalisé. Son souci du détail en fait une œuvre d'art. Le dévoilement de l'enseigne se fera au début de la saison 2013.

### Rappel aux jardiniers

Nous vous rappelons que la date limite pour effectuer vos récoltes est la deuxième fin de semaine d'octobre. Les heures d'ouverture du jardin sont du lever au coucher du soleil.

Ceux qui ne désirent pas renouveler leur expérience doivent remettre la clé de la remise à M<sup>me</sup> Gervaise Gagné.

### Appel à toute la communauté de Saint-Anaclet

Nous désirons savoir si certains d'entre vous souhaitent obtenir un jardin surélevé. De tels jardins sont disponibles dans différentes municipalités et permettent à des personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite de conserver leur passe-temps.

De plus, nous sommes à la recherche d'une brouette qui pourrait être laissée dans la remise pour aider les jardiniers à transporter les mauvaises herbes.

### Avis

Veuillez prendre note que le jardin communautaire prendra congé pendant quelques mois de ses publications dans Le Contact.

Ce n'est qu'un au revoir!

Le comité des Jardins de Lessard.

Coordonnées pour nous joindre : 418 722-8832 ou [jardincommunautairest-anaclet@hotmail.com](mailto:jardincommunautairest-anaclet@hotmail.com)



## SERVICES À VOTRE DISPOSITION

### TRANSPORT COLLECTIF

Pour connaître les horaires du Transport Inter MRC et obtenir des précisions concernant les arrêts vers Rimouski et Mont-Joli et effectuer une réservation (obligatoire) : accéder au site WEB:

[www.tacmitis.org](http://www.tacmitis.org)

**Vous n'avez pas accès à Internet :** Procurez-vous les dépliants du Service de transport collectif INTER MRC au bureau municipal au 318, rue Principale Ouest  
**et appelez au TAC de la Mitis : 418 775-8808.**

L'utilisateur doit **obligatoirement réserver 24 h à l'avance** et prévoir **5 \$ par déplacement**, payable à l'embarquement.

**Stationnement incitatif :** il est possible d'utiliser un espace de stationnement en bordure de la rue des Fabricants (Miralis).

André Lévesque, conseiller

Responsable du dossier Transport collectif



### COVOITURAGE

Nous vous encourageons à utiliser le covoiturage et le logiciel pour offrir des places dans votre voiture ou retenir à titre de passager une offre qui a été déposée.

Pour obtenir plus de détails, et pour un accès facile au logiciel covoiturage de Transport Québec :

<http://www.stanaclet.qc.ca/covoiturage/index.php>

André Lévesque, conseiller

Responsable du dossier Transport collectif

Contact page 9

### TRANSPORT ADAPTÉ

Le Service de Transport adapté est assuré par une entente avec Les Taxis 800 de Rimouski inc.

Si vous **croyez répondre aux exigences pour être reconnu admissible au Service de Transport adapté, communiquez avec la municipalité au 418 723-2816** ou présentez-vous au bureau municipal situé au 318, rue Principale Ouest.

André Lévesque, conseiller

Responsable du dossier Transport collectif

## ORGANISMES

### CERCLE DE FERMÈRES DE ST-ANACLET

Notre réunion d'octobre aura lieu le mercredi 17 octobre 2012 à 19 h 30 à la salle Réal-Lamontagne.

- Programme d'artisanat local et de la Fédération.

- Pour la journée d'automne du 13 octobre à Pointe-au-Père à 9 h (a.m.), celles qui le désirent, vous devez réserver votre place pour le dîner avant le 8 octobre à M<sup>me</sup> Céline St-Pierre au 418 722-7406.

- Expo-vente, samedi le 27 octobre de 10 h à 16 h à la Salle Réal-Lamontagne. Si des personnes intéressées à vendre des articles faits à la main, 10 \$ pour une table pour la journée, rejoindre Hortense au 418 723-0425 pour réservation.

Merci et bienvenue à toutes.

Francine Gaudreault, communications.

### SOIRÉE DES AÎNÉS

Le Club Lions de Saint-Anaclet annonce sa traditionnelle soirée récréative pour les aîné(e)s. Cette rencontre est prévue pour le mercredi 24 octobre 2012 à 19 h 30 au Pavillon L'Héritage, 10, rue du Collège.

Au programme de la soirée placée sous le signe de la bonne humeur, nous vous proposons des jeux de société, de l'animation et un goûter pour clôturer la soirée. Et c'est gratuit!

Les personnes qui auraient besoin d'un transport sont invitées à appeler sans hésiter M<sup>me</sup> Francine Julien au 418 722-7278 ou M. Gilbert Beaulieu au 418 724-6633.

Club Lions de Saint-Anaclet.

L'AFEAS reprend ses activités le 25 septembre à 19 h 30 à la salle Réal-Lamontagne. Le grand thème retenu cette année est LA FAMILLE. Il sera étudié sous trois volets qui seront présentés sous les vocables suivants : Les Contorsionnistes, Les Jongleurs, Les Magiciens. Les familles d'aujourd'hui doivent, en effet, jongler avec de multiples réalités et se faire parfois magiciens afin de répondre aux besoins et attentes des membres de leur famille.

L'AFEAS compte faire des recommandations et des propositions aux différents paliers de décision à la suite de ces études.

Nous traiterons aussi du travail invisible, de tout ce travail que l'on fait dans l'ombre, mais qui permet à la famille et à la société de mieux vivre, qu'on pense seulement aux aidants naturels et à tout travail non rémunéré.

D'autres thèmes connexes viendront s'ajouter pour compléter notre programme, soit la dégénérescence maculaire, l'arthrose, et le sujet très percutant de la prostitution, autant masculine que féminine. Bien sûr, l'AFEAS continue, comme à chaque année, de poser des gestes concrets pour contrer la violence, particulièrement l'OPÉRATION TENDRE LA MAIN, qui se tient le 6 décembre de chaque année, par la pose de rubans blancs dans l'arbre de paix devant la Mairie et la distribution de rubans dans les différents commerces et institutions de chez nous.

En terminant, je rappelle aussi une activité devenue une tradition à l'AFEAS de St-Anaclet, soit le souper du 8 mars, JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES.

J'invite toutes les femmes, de tous âges, à se joindre à nous et à porter avec nous un regard sur la famille d'aujourd'hui, afin de réaliser pour demain, un projet de société gagnant/gagnante dans lequel hommes et femmes s'engageront à redéfinir la famille pour que chacune et chacun y trouvent sa place égal à égal.

Une réunion par mois pour son mieux-être et celui des siens, c'est déjà suffisant pour changer son monde!

VOIR GRAND, VOIR DEVANT! Tel est le slogan de l'AFEAS cette année.

#### Calendrier annuel des rencontres :

25 septembre	16 octobre	20 novembre	
22 janvier	19 février	16 avril	28 mai

#### Autres activités :

6 décembre : OPÉRATION TENDRE LA MAIN

8 mars : JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

Raymonde Vandal, présidente.

Contact page 10

## CENTRE POLYVALENT DES AÎNÉS ET AÎNÉES DE RIMOUSKI-NEIGETTE

Depuis 20 ans

Par et pour les aînés/es

Le Centre polyvalent des aînés et aînées de Rimouski-Neigette vous invite à ses activités qui se dérouleront en octobre au Pavillon L'Héritage situé au 10, rue du Collège. Nous vous offrons :

**4 octobre 11 h 30 :** Dîner rencontre. Fraude et protection des renseignements personnels avec M<sup>me</sup> **Chantal Joubert**, coordonnatrice, relations avec la communauté à la Sûreté du Québec.

**11 octobre 11 h 30 :** Dîner rencontre suivi d'un Karaoké pour les aînés en compagnie de **M. Jacques Charest**.

**24 octobre 19 h 30 :** Soirée des aînés du Club Lions de Saint-Anaclet.

**1<sup>er</sup> novembre 11 h 30 :** Dîner rencontre. L'Halloween en compagnie de M. Gérald Proulx à la musique. Pour l'occasion, déguisez-vous!

Dans le cadre de nos dîners rencontres, les réservations doivent nous parvenir au plus tard le mercredi précédent l'activité à 12 h. Le repas est au coût de 10 \$ pour les non-membres et 8 \$ pour les membres. Le repas débute à 11 h 45 et les conférences et activités pour leur part à 13 h 30 et sont gratuites. Nous vous rappelons qu'il est possible de jouer à la pétanque à tous les mercredis de 19 h à 20 h 30 en vous présentant au Pavillon L'Héritage.

Pour informations et réservations, communiquez avec Martine St-Pierre au **418 725-5087**.

Bienvenue à tous!

## SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

### COURS DE GARDIENS AVERTIS

Un cours de gardiens avertis se tiendra pour les jeunes désireux de suivre cette formation le 3 novembre prochain au local des jeunes au 318, rue Principale Ouest. Cette formation débutera à 8 h 30 pour se terminer à 16 h. Les jeunes doivent être âgés de 11 ans et plus, apporter leur lunch pour le midi et apporter également ce qu'il faut pour prendre des notes ainsi qu'une poupée ou un toutou en peluche. Le coût pour cette activité est fixé de 43 \$.

Pour information et inscription, communiquez avec Carl au 418 725-5389.



### FESTIVAL DE LA MARCHÉ 2012

7 octobre au parc du Mont-Comi

La municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard est partenaire du Sentier national – portion des Monts-Notre-Dame – depuis 2007. Cette année, c'est avec grand bonheur que nous avons appris que la Fédération québécoise de la marche avait sélectionné notre région pour tenir leur Festival de la marche annuel. Vous êtes donc invités à venir admirer les couleurs automnales en grand nombre lors de cette activité qui réunira des marcheurs des quatre coins du Québec.

Avec votre inscription, un autobus sera mis à votre disposition pour vous rendre au point de départ du sentier que vous aurez choisi parmi les cinq sentiers offerts. Chacun des sentiers présente une distance et un niveau de difficulté propre et des points de vue plus magnifiques les uns que les autres!

Horaire de la journée

8 h 15 : Arrivée des participants

9 h : Cérémonie d'ouverture

9 h 15 : Départ des randonnées

17 h : Tirage et chansonniers

18 h 30 : Souper des randonneurs

Pour information et inscription : [www.fqmarche.qc.ca](http://www.fqmarche.qc.ca)

Contact page 11

### LIGUE DE BALLE DONNÉE MOLSON

Avec la présence de 150 personnes lors de son souper, la Ligue de Balle donnée Molson de Saint-Anaclet a procédé à son 26<sup>e</sup> Méritas au Centre communautaire Régis-St-Laurent de Saint-Anaclet le 15 septembre dernier.



**Plomberie de l'Est** a raflé les quatre trophées à l'enjeu. Déjà champion de la saison régulière soit le trophée \*Joël-Proulx\*, il ajoute le trophée \*Gaétan-Pelletier\* à titre de champions des séries de fins de saison, le trophée \*Jean-Doris-St-Laurent\* pour la meilleure administration et celui du meilleur taux de participation.

Au niveau des honneurs individuels, Daniel Lavoie (Plomberie de l'Est) joueur le plus utile en saison, Gabriel St-Laurent (Alignement PMM) et Vincent Thibeault (CarrXpert Jacques Lévesque) recrues de l'année, Frédérick Dufour (Miralis) joueur le plus sous-estimé, Tommy Chamberland (Gouttières Anaclet) gentil homme, David Smith (Entreprises Forestières 5Y) plus amélioré, Patrick Brisson (Bois Franc Expert) plus constant, Gabriel St-Laurent (Alignement PMM) meilleur frappeur A+, François Dubé (Entreprises Forestières 5Y) meilleur frappeur A, Pierre Gallant (Cantine A.S.L.) meilleur frappeur B+, Mario Hallé (Bois Franc Expert) meilleur frappeur B, le meilleur frappeur de coup de circuit Pierre Thibeault (Bois Franc Expert) avec 17, joueurs des séries, équipe finaliste Raymond Moyen avec 14 circuits (Déneigement Gilles-Voyer) et Jimmy Boulianne 17 circuits (Plomberie de l'Est).

Merci de votre collaboration.

Gaétan Pelletier, secrétaire

### TENNIS POUR LES JEUNES

Une clinique de tennis adapté pour les jeunes de 6 à 14 ans sera dispensée dès le 1<sup>er</sup> octobre au Centre communautaire. Cette clinique se déroulera les lundis de 15 h 30 à 17 h pour une période de 10 semaines. Ce programme de type clef en main (raquettes, balles et filets fournis) vise à favoriser le développement de chaque jeune en y apprenant les différents rudiments du sport qu'est le tennis.

Le coût pour cette activité est de 70 \$ par enfant. Pour information et inscription, communiquez avec M. Pierre Lavoie au 418 724-0523 ou 418 318-3998.

## VACANCES

Veillez prendre note que je serai en vacances du 12 au 21 octobre inclusivement. Donc, si vous prévoyez faire la location d'une salle, de chaises et tables pendant cette période, je vous suggère de communiquer avec moi au 418 725-5389 avant mon départ.

Je vous remercie de votre collaboration. Carl



## LA FAMILLE DESROSIERS À L'ÉMISSION UN AIR DE FAMILLE

La toute nouvelle émission : Un Air de famille qui se joue à la télévision de Radio Canada accueillera une famille de notre Municipalité le jeudi 25 octobre prochain à 20 h. En effet, une seule famille de tout l'Est-du-Québec a été sélectionnée pour participer à l'émission qui fût enregistrée ici même à St-Anaclet et plus précisément chez la famille de Laurent Desrosiers où est située sa demeure et sa galerie d'art au 282, rue Principale Ouest.

Cette émission a pour but de faire affronter 3 familles différentes dans un jeu musical où les participants doivent démontrer leur talent de chanteurs et chanteuses et accumuler le plus de votes du public par appels téléphoniques tout comme plusieurs autres émissions de télé-réalité.

Donc Janelle, Sylvie, Sarah et Kevin qui forment l'équipe ainsi que toute cette famille d'artistes reconnue régionalement vous donnent rendez-vous devant votre petit écran le 25 octobre, 20 h, à Radio Canada et vous invitent à voter en grand nombre pour passer à la ronde suivante et peut-être atteindre la finale.

## HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES DE NOTRE MUNICIPALITÉ

Le 3 novembre prochain vers 17 h au Centre communautaire Régis-St-Laurent, la municipalité de Saint-Anaclet rendra hommage à tous les organismes et personnes bénévoles qui aident grandement au développement de notre localité.

Le tout débutera vers 17 h avec un vin d'honneur qui sera suivi d'un repas et d'une activité spéciale. Il est à noter qu'un service de bar sera disponible lors de l'événement.

Les invitations seront faites par lettre et appel téléphonique. Une réponse de votre part sera nécessaire pour le bon fonctionnement de cette activité. Donc, je vous invite à surveiller votre boîte aux lettres et les messages sur votre répondeur.

Carl



**INSCRIPTION AU COLLOQUE  
DU 27 OCTOBRE 2012 À 9 H 30  
CENTRE COMMUNAUTAIRE  
SAINT-ANACLET-DE-LESSARD**

**INDIVIDUELLE :**

**REPRÉSENTANT D'UN ORGANISME :**  \_\_\_\_\_

**NOM :** \_\_\_\_\_

**ADRESSE :** \_\_\_\_\_

**NUMÉRO DE TÉLÉPHONE :** \_\_\_\_\_

Veillez nous poster votre inscription, la déposer au bureau municipal **au plus tard le 19 octobre 2012** ou par courriel à : [municipalite@stanaclet.qc.ca](mailto:municipalite@stanaclet.qc.ca)

**ADRESSE DE RETOUR :**

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANACLET-DE-LESSARD

318, rue Principale Ouest

Saint-Anaclet (Québec) G0K 1H0

Téléphone : 418-723-2816